

20 mesures pour le logement

Alors que l'UMP s'agite, notamment en présentant une motion de censure, le président de la République et le gouvernement agissent. On en a encore eu la preuve le 21 mars, lorsque François Hollande a annoncé une série de mesures pour le logement.

La refonte des règles d'urbanisme répond à une demande des élus pour fluidifier les procédures et faire sauter les verrous administratifs qui freinent la construction de logements. C'est le sens des nouveaux outils de lutte contre les recours abusifs qui grippent trop souvent la dynamique de construction de logements. De la même façon, le moratoire sur les normes techniques est un signal clair pour redonner de la confiance aux bâtisseurs.

Le secteur du bâtiment connaît de graves difficultés et le mal-logement gangrène la société. Le président de la République a réaffirmé toute sa détermination dans la réalisation des engagements qu'il a pris devant les Français. La construction de 500 000 logements neufs par an, dont 150 000 logements sociaux, répond aux attentes des Français.

Pendant la campagne présidentielle, le logement était déjà une des priorités du candidat Hollande.

« À l'inverse de son prédécesseur qui avait élevé la gesticulation en méthode de gouvernement, François Hollande honore sa fonction en formulant des propositions responsables, précises et ambitieuses, au service d'une efficacité sociale et du développement économique », ont indiqué Carole Delga, secrétaire nationale au logement et à l'égalité des territoires, et Audrey Linkenheld, secrétaire nationale adjointe au logement.

L'annonce de la baisse de la TVA à 5% sur la construction et de la rénovation de logements sociaux a été saluée par les professionnels du bâtiment. Pour donner toute sa force, cette baisse sera accompagnée d'un pacte conclu avec les bailleurs sociaux qui devront s'engager sur des volumes de construction et de rénovation.

Enfin, les annonces faites par le président de la République sont ambitieuses à l'image de la volonté forte donnée à la rénovation thermique des bâtiments, qui fera sortir à terme quatre millions de ménages de la précarité énergétique.

La mise en place d'une aide exceptionnelle à la rénovation et la réorientation des dispositifs d'aides actuels, en direction des plus modestes, permettront notamment d'atteindre cet objectif. Dans ce cadre d'efficacité concrète, le Président a annoncé la création d'un guichet unique pour l'accès à ces aides.



Une ambition pour le logement

Selon l'adage populaire : « Quand le bâtiment va tout va ». Ce ne sont bien sûr pas ces mesures seules qui permettront de surmonter la crise, mais elles peuvent fortement contribuer à la relance de la croissance et de l'emploi. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 28/03/2013



Dossier de la semaine
« Je sais où je vais »



Vie de la Fédération
Rigueur et transparence



Interview
La parole des paysans
Avec Paul Goupil

Un rapport inquiétant

Selon le rapport de la commission consultative des Droits de l'homme, les agressions racistes ont nettement progressé durant l'année 2012. Des faits divers ou des événements internationaux peuvent expliquer cette augmentation inquiétante. Dans un premier temps le racisme se manifeste par des « blagues », des rumeurs, des idées reçues. Mais, de plus en plus souvent, des individus passent à l'acte et agressent. À chacun, dans ce climat tendu, de faire preuve de responsabilité. Les dirigeants de l'opposition doivent bien avoir conscience que désigner des boucs émissaires, évoquer le racisme anti-blanc ou faire croire que les petits Français se font voler leurs pains au chocolat pendant le Ramadan participe à la montée du racisme.

Hyper austérité



Dans son discours de motion de censure, Jean-François Copé s'est bien gardé d'avancer la moindre proposition. Mais le lendemain l'UMP tenait, le 21 mars, une convention sur les questions fiscales. Or, si elles étaient appliquées, ces propositions plongeraient notre pays dans l'hyper-austérité. « Je dénonce avec la plus grande force ces propositions inacceptables et profondément inquiétantes », s'est indigné le premier secrétaire du PS, Harlem Désir, en prenant connaissance de la teneur des discours tenus à l'occasion de cette convention.

Selon le quotidien économique Les Échos, l'UMP propose des coupes budgétaires de 130 milliards d'euros en cinq ans, c'est-à-dire 10% de la dépense publique.

La droite propose de relancer la RGPP (révision générale des politiques publiques) qui a miné nos services publics en l'aggravant avec le non-remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite, ce qui signifierait des dizaines de milliers de suppressions de postes à l'école et dans les hôpitaux. Elle propose le passage du temps de travail des fonctionnaires à 39 heures sans précision sur leurs salaires, donc probablement payés 35 heures, et la baisse des dotations aux collectivités locales.

La droite propose également une hausse de trois points de TVA, pour pouvoir supprimer les cotisations sociales « famille ». Autre proposition qui pénaliserait les Français : l'UMP veut abaisser les plafonds des livrets réglementés et allonger de huit à douze ans la durée nécessaire pour être exonéré d'impôt sur l'assurance-vie.

Ce soi-disant « choc de compétitivité », proposé par l'UMP, est en réalité un choc d'hyper-austérité, dangereux pour l'économie de notre pays qui plongerait les Français dans une cure d'austérité absolument inédite. C'est la politique imposée par les conservateurs partout en Europe qui aggrave la crise et les inégalités. La droite n'a donc tiré aucune leçon de la sanction qui lui a été infligée par les Français.

Les Français ont choisi la gauche qui agit pour l'école, pour l'emploi, pour la justice et pour l'avenir. La droite doit entendre leur choix.

« Je sais où je vais »

La motion de censure, déposée par l'UMP et défendue à l'Assemblée Nationale le 20 mars par Jean-François Copé, était essentiellement destinée à renforcer la position du secrétaire général du parti, au sein de son groupe. François Fillon, absent ce jour-là, ne s'y est d'ailleurs pas trompé.

pas les oppositions politiques, elle ne fait pas disparaître les intérêts de classe ; mais la grandeur de la République est de savoir les dépasser, de faire de chaque citoyen le dépositaire du destin de tous », a prévenu le premier ministre.

A l'inverse, la majorité connaît son cap : « Je sais où je vais », a martelé Jean-Marc Ayrault, soutenu par tous les députés de la majorité. « Je sais comment y parvenir. Je sais ce que la France doit être au terme de ce quinquennat ; c'est à cela que je me suis attaqué, dès le premier jour. »

Un État désendetté qui soit respecté ; une fiscalité stable mais juste ; une économie affermie par la ré-industrialisation et par l'écologie ; des entreprises dont la compétitivité repose autant sur la montée en gamme que sur la qualité du dialogue social ; des nouvelles sécurités pour le travail, qui cassent la logique du chômage de masse et la précarité et relancent la mobilité sociale et salariale ; une protection sociale assainie et plus juste ; une société responsabilisée et plus soudée qui fait vivre ses principes de laïcité et d'égalité des droits ; enfin une jeunesse qui a la certitude d'avoir sa place et qui réveille chez tous l'envie du progrès... Voilà à quoi ressemblera la France à la fin du quinquennat.



Attention au dénigrement de la France

Cependant, puisque l'occasion lui a été donnée, Jean-Marc Ayrault a profité de ce débat pour rappeler les grandes orientations de son gouvernement.

D'abord, le premier ministre s'est étonné du pessimisme du discours tenu par Jean-François Copé mais plus généralement par l'UMP. Il a mis en garde les dirigeants de l'opposition parlementaire en leur rappelant que c'est ainsi qu'on favorise le populisme. « Vous ne cessez d'imposer au pays une vision négative de lui-même ; comment, dès lors, pouvez-vous vous étonner de voir prospérer les démagogues ? »

Quand, chaque jour, on concède une part de nos valeurs, on offre la nation en pâture au dénigrement, on sème la peur, il ne faut pas s'étonner de récolter les fruits amers du populisme.

La peur, mesdames et messieurs les députés, ne constitue pas un programme : elle conduit à la paralysie, ce dont nous ne voulons pas !

Le risque existe, si vous continuez de cette façon, de vous enliser dans des confrontations stériles qui feront le bonheur de tous les populismes. Si nous prenons une autre voie et c'est celle que je propose, la France retrouvera le sens d'un destin commun. La crise n'efface



Pour le gouvernement, priorité à l'emploi

Le dépôt d'une motion de censure, à peine dix mois après le retour de la gauche au pouvoir, montre à l'évidence que l'opposition est complètement déboussolée. C'est à elle de définir ses priorités mais Jean-Marc Ayrault a tout de même conseillé à son porte-parole d'éviter le repli sur le carré national ou la tentation du « teapartisme ». Car c'est dans les valeurs de la République que la France trouvera les ressources pour surmonter la crise et bâtir son nouveau modèle social. 🇫🇷

Rigueur et transparence

Le 23 mars, Claire Malléjac a réuni les trésoriers et trésoriers de sections à la Maison pour tous de Châteaulin, pour une matinée d'informations et d'échanges.

« Il s'agissait d'approfondir ce qui avait déjà été présenté, le 2 février, à la rencontre annuelle de Moulin-Mer et, un an avant les municipales, d'attirer l'attention des trésoriers sur ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire », explique la trésorière fédérale qui a présenté les comptes de la Fédération.

Souvent dans l'ombre, les trésoriers jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des sections du Parti Socialiste. La cotisation au PS se décompose de la manière suivante : 18 euros pour la part nationale, puis, en fonction des revenus, une part fédérale de 16, 26 ou 36 euros. A cela, peut s'ajouter une part de section. Chaque adhérent doit également payer son abonnement de 20 euros



Une matinée d'échanges avec les trésoriers de sections

à Cap Finistère. Les primo-adhérents s'acquittent, la première année, d'une cotisation forfaitaire de 20 euros.

Les élus, lorsqu'ils perçoivent une indemnité doivent aussi s'acquitter d'une cotisation, même modeste.

Un an, presque jour pour jour, avant les élections municipales de mars 2014, Claire

Malléjac a appelé les trésoriers de sections à la plus grande prudence : les campagnes électorales ne peuvent pas être financées par des personnes morales comme des entreprises, des associations, des sections ou des groupes d'élus.

Dans le doute, la trésorière a appelé les trésoriers à faire très attention et à toujours

se poser la question « Aurions-nous engagé cette dépense s'il n'y avait pas eu d'élection ? ».

Une prochaine réunion, spécifique au financement des campagnes municipales, sera organisée ultérieurement, avec les secrétaires et trésoriers de sections, et les mandataires financiers des listes aux municipales. 🌸

Interview

La parole des paysans

Avec Paul Goupil

Dans « La parole des paysans » (Éditions Dialogues), Paul Goupil, journaliste à Ouest-France, montre, à travers une galerie de portraits, la diversité des agricultures bretonnes.

Cap Finistère : Pourquoi ce livre de témoignages, maintenant ?

Paul Goupil : D'abord pour des raisons personnelles. Je viens d'avoir 60 ans et je suis né, dans une ferme de la région de Rennes, en même temps que démarrait la révolution agricole. Au fond, j'ai voulu mettre en application le proverbe Rom qui dit « Si tu ne sais pas où tu vas, souviens-toi d'où tu viens ». En parcourant la Bretagne, j'ai rencontré trois générations de paysans. Ceux qui ont 80 ans et qui ont relevé le défi de la production, ceux de 50 ans qui ont été amenés à évoluer pour réparer les dégâts environnementaux de l'agriculture intensive et les plus jeunes de

25-30 ans qui sont, à la fois, motivés et inquiets pour l'avenir de la profession. Tous ont en commun la passion de leur métier.

Cap Finistère : Vous insistez beaucoup sur l'enseignement agricole. C'est important pour la réorientation du modèle agricole breton ?

Paul Goupil : Oui, je donne la parole à Charles Le Dréau, enseignant au lycée du Nivot qui a formé deux générations d'agriculteurs. À l'écouter, on voit que l'enseignement agricole a beaucoup changé depuis les années 60. Les professeurs ont bien conscience qu'ils doivent apprendre aux jeunes à produire en respectant la terre, et que les façons d'être paysan sont et seront diverses.

Cap Finistère : Pour vous, à quoi ressemblera l'agriculture bretonne dans dix ans ?

Paul Goupil : Il convient d'être très attentif à deux éléments. D'abord, le maintien de l'élevage en Bretagne. Sans élevage, toute l'industrie agroalimentaire peut

s'écrouler. Or, aujourd'hui, les céréaliers sont nettement avantagés par rapport aux éleveurs. Ensuite, il faut permettre aux jeunes de pouvoir s'installer. Mais la situation économique favorise l'agrandissement des grands. Les élus ont, semble-t-il, compris les dangers de l'étalement urbain. Mais il faut maintenant agir pour préserver les terres agricoles de manière à ce que les jeunes puissent s'installer. Une association comme Terre de liens fait un bon travail pour leur permettre cette accession.

Enfin, je crois qu'il est temps d'abandonner les slogans réducteurs aussi bien de la part de certaines associations écologiques que du syndicalisme majoritaire. C'est par la confrontation d'idées qu'il sera possible de construire une espérance agricole en Bretagne. Ce dialogue est en train de s'engager. Mais j'ai vu, au cours de mon Tro Breizh, qu'il est plus tendu à mesure qu'on avance vers l'ouest. 🌸



Agenda

22 avril

18 h 00 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.

En bref

Mission d'information sur la filière viande



Le Sénat a mis en place une mission commune d'information pour enquêter sur la filière viande en France et en Europe : élevage, abattage et distribution. Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère, fait partie des 37 membres de cette mission d'information.

Au terme des travaux de la mission, les sénateurs souhaitent apporter des réponses et des garanties aux consommateurs concernant la provenance de la viande, la manière dont les animaux sont abattus et les conditions dans lesquelles les produits transformés sont vendus.

En finir avec la spéculation sur les matières premières agricoles



La spéculation sur les dérivés de matières premières agricoles a, ces dernières années, contribué à une grande volatilité des prix et destabilisé certains marchés agricoles et alimentaires déjà lourdement impactés par les conséquences du changement climatique.

Il était donc attendu une réaction ferme des Autorités Publiques face à cette dérive inquiétante.

« De façon pionnière en Europe, la France, avec le projet de loi sur la régulation des activités bancaires, a créé un contexte beaucoup plus contraignant pour les opérateurs de marché », se félicite François Marc. Sont notamment interdites aux établissements financiers, par le projet de loi, les opérations de spéculation en compte propre sur les marchés dérivés de matières premières agricoles.

Restent les opérations pour

comptes de clients. « Avec l'amendement défendu au Sénat, j'ai obtenu que l'on puisse aller encore plus loin dans l'encadrement de ces opérations pour comptes de clients, dans le but de créer une réelle transparence et, dès lors, de dissuader les actions de spéculation », indique le sénateur.

« L'amendement prévoit qu'il y ait un meilleur encadrement des positions prises, dans la logique que met en œuvre la directive européenne MIF 2. Grâce à un rapport hebdomadaire de l'AMF (Autorité des marchés financiers), il sera possible de connaître, en toute transparence, les positions prises, les différents acteurs et les volumes échangés. »

Il s'agit donc, tout à la fois, de préserver la possibilité pour les acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de continuer à couvrir correctement les risques agricoles, tout en obtenant un freinage très fort de la spéculation et une limitation des fluctuations de cours sur les dérivés.

PCP : la position des députés français

« À l'issue de plusieurs mois d'auditions que j'ai menées et au cours desquelles chacun (institutions, structures représentatives de la filière pêche, organisations non gouvernementales, scientifiques, ...) a pu faire valoir son point de vue, les députés français, réunis en commissions des affaires européennes et des affaires économiques, ont adopté une proposition de résolution sur la réforme de la politique commune de la pêche (PCP) », a annoncé, le 22 mars, Annick Le Loch.

Cette résolution n'est pas une contribution de plus que la Commission Européenne et le Parlement Européen auront tout loisir de jeter par-dessus bord. Elle est bien la position commune et déterminée des élus d'une nation qui a une ambition maritime à porter haut une ambition aujourd'hui sérieusement contrariée par les orientations de la PCP qui sont toujours sur la table des négociations.

« Chacun s'accordera sur la nécessité de poser les outils pour assurer la préservation durable de la ressource halieutique et ainsi donner à la pêche des perspectives d'avenir. Mais prendre, à l'instar de la Commission Européenne, comme seul postulat, la surcapacité de la flotte européenne sans même disposer d'une analyse affinée pour la définir, relève bien d'une position dogmatique que les députés

français ne sauraient partager », a dénoncé la députée du Finistère.

Le gouvernement français, par la mobilisation de son ministre chargé de la Pêche, Frédéric Cuvillier, comme la représentation nationale par voie de résolution, a su adopter des positions constructives et être force de propositions. Que le trilogue européen qui s'engage entre la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres, intègre désormais un maximum de ces propositions qui ne sont finalement que la traduction des réels besoins de la pêche.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'Alain Le Meur, militant de la section d'Elliant, membre actif des DDEN du canton de Rosporden et de l'amicale laïque d'Elliant, ancien membre du secrétariat fédéral, conseiller municipal et adjoint d'Elliant.

Nous adressons à son épouse Marie-Louise, sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

IMEX TRADE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 5, rue Jean-Paul Sartre
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :

IMEX TRADE.

Siège social : 5, rue Jean-Paul Sartre - 29200 BREST.

Objet social : Toute activité de négoce en gros et au détail, de distribution d'équipements professionnels et notamment dans le domaine de la production d'énergie renouvelable par l'énergie éolienne et par l'énergie solaire.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 500 euros.

Gérance : Madame Yan GOASGUEN demeurant 5, rue Jean-Paul Sartre - 29200 BREST.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 996 - Vendredi 29 mars 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

